

Pression d'Ankara sur Conakry, les écoles "La Citadelle" rebaptisées

écrit par GuineePolitique© | 31 octobre 2016



Les écoles "La Citadelle" ouvertes en 2003 en Guinée x étaient soupçonnées d'appartenir au prédicateur turc l'Imam Fethullah Gülen, exilé aux USA, accusé par le gouvernement turc d'être le commanditaire du coup d'Etat manqué du 15 juillet 2016. La décision des autorités guinéennes de fermer ces écoles serait motivée par une injonction d'Ankara.

Dans le but de trouver un compromis, une mission turque a été reçue ce jeudi 13 octobre 2016, par le ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation Ibrahima Kourouma.

Le lundi 24 octobre, les cours ont repris au complexe scolaire « La Citadelle » rebaptisées « Les écoles Maarif turco-guinéennes » du nom d'une fondation turque, a expliqué à BBC Afrique son nouveau directeur, Mahamed Targal. Les écoles du groupe "Maarif" sont administrées par un nouveau personnel envoyé par le gouvernement turc

Illustration de la purge

En Afrique, la Turquie livre une guerre totale à Gülen, notamment dans les écoles

La confrérie Gülen “ne cherche pas seulement à prendre le pouvoir en Turquie mais essaie aussi d’atteindre l’Afrique”, a averti le président turc Erdogan, mais s’il a décimé les écoles de son ennemi juré dans son pays, il aura plus de mal à les faire fermer en Afrique.

Dès l’échec du putsch du 15 juillet, Recep Tayyip Erdogan a lancé une guerre totale contre Fethullah Gülen, et notamment contre toutes les écoles et universités du prédicateur exilé accusé du coup de force. En Turquie et dans le monde, puisque le réseau a tissé sa toile dans 120 pays.

Peu présent en Afrique du Nord, Gülen est bien implanté depuis 1996 avec une centaine d’écoles dans environ 40 pays d’Afrique sub-saharienne, où elles forment des “bêtes à concours” dans un continent où seuls 20% des élèves parviennent à intégrer l’université.

Elles sont chères et réservées aux enfants des élites, hormis les boursiers. Aux Etats-Unis, où est exilé M. Gülen, elles attirent une population d’immigrés.

Mais aujourd’hui, la diplomatie turque exerce d’intenses pressions en Afrique pour faire fermer toutes les écoles et universités de Gülen.

Et si la Turquie se heurte à une fin de non-recevoir de nombreux pays, elle peut faire plier de petits Etats exposés aux sanctions et sensibles aux promesses d’aide.

– ‘Absurde’ –

Au Nigeria, l’ambassadeur turc Hakan Cakil a requis formellement auprès du gouvernement la fermeture de ses 17

écoles et université, situées notamment à Lagos, Kano, Kaduna et Abuja, invoquant “la sécurité nationale de la Turquie”. Ces écoles, implantées depuis 18 ans, accueillent 4.250 jeunes.

Abuja a décliné, rappelant que le Nigeria était un “Etat souverain”. Elles “figurent parmi les écoles les plus prestigieuses du pays, et avec un coût de 12.000 dollars par an (environ 10.000 euros), s’adressent aux très riches”, explique Gabrielle Angey, doctorante au Centre d’Etudes turques CETOBaC, à Paris.

Ces établissements “ne sont pas liés au gouvernement”, et Abuja “ne comprend pas le sens de cette demande”, déclare à l’AFP Cemal Yigit, un Turc du Hizmet, le mouvement de Gülen, fondateur du Nigerian Turkish International Colleges (NTIC).

“Les gens ne peuvent voir aucun lien entre ces écoles et la tentative de putsch en Turquie. C’est absurde”.

Au Kenya, les six écoles de la confrérie sont gérées par la Fondation Omeriye et sont restées ouvertes malgré les pressions.

Ce n’est pas le cas en Somalie où à Mogadiscio, dès le lendemain du coup d’Etat raté, deux écoles de la Nile Academy ont été fermées.

La Somalie, qui a bénéficié largement de l’aide turque, sous forme de soutien diplomatique, militaire, d’aide au développement et constructions – comme l’aéroport de Mogadiscio, inauguré par M. Erdogan en personne – est bien plus exposée aux pressions.

L’Afrique du Sud compte neuf écoles Gülen, dans la plupart des grandes villes, qui font partie des meilleurs établissements du pays, comme le lycée Horizon de Johannesburg, numéro un national en mathématiques.

“Elles sont surtout connues pour avoir d’excellents résultats

au bac et particulièrement en sciences”, souligne Ayhan Cetin, président du Turquoise Harmony Institute de Johannesburg, un centre culturel turc inspiré – mais pas financé – par Gülen.

“Il n’y a pas de raison que ces écoles ferment: l’Afrique du Sud est une démocratie et ce sont des écoles sud-africaines”, ajoute M. Cetin.

– ‘Pas d’éducation religieuse’ –

“De fait le gouvernement turc n’a aucun pouvoir direct de fermeture de ces écoles”, de droit privé placées sous la tutelle des ministères de l’Education des pays concernés, affirme Gabrielle Angey.

La présence turque en Afrique, insignifiante au début des années 2000, s’y est ancrée solidement grâce au réseau d’écoles de Gülen et à la confédération patronale turque Tüskon – ouvertement güleniste.

L’enseignement des écoles Gülen est tourné vers les matières scientifiques, les nouvelles technologies, l’économie, l’international, et dispensé le plus souvent en anglais, même dans des pays francophones comme le Sénégal (huit écoles).

“Les enseignants turcs appartiennent vraiment au réseau gülen, ce sont des religieux engagés depuis longtemps” dans la confrérie, dit la chercheuse.

Mais “la dimension religieuse apparaît si peu que beaucoup d’étudiants ne comprennent même pas que leur école appartient au mouvement”.

“Il n’y a pas de cours d’éducation religieuse”, relève Mme Angey – à part au Sénégal où ils sont obligatoires. Il s’agit “d’amener les élèves vers des questions spirituelles mieux que ne le ferait du prosélytisme”.

Ainsi les écoles africaines de Gülen sont pluralistes: elles accueillent aussi des élèves chrétiens – jusqu’à 45% au

Nigeria.

Le débouché naturel pour ces élèves africains était souvent les universités en Turquie, ouvertement gulenistes et religieuses, comme Fatih à Istanbul.

Jusqu'au coup d'Etat raté.

www.guineepolitique.com

contact@guineepolitique.com

Le ministre Gassama Diaby et la problématique de la citoyenneté

écrit par GuineePolitique© | 31 octobre 2016



Semaine nationale de la 
Citoyenneté

Initiée par le ministre de l'unité nationale et de

la citoyenneté Khalifa Gassama Diaby, la première édition de la semaine nationale de la citoyenneté se tiendra du 1^{er} au 7 novembre 2016. Le thème retenu est « citoyenneté et civisme pour la paix, la démocratie et le développement ».

Introduit lors du conseil des ministres du 29 septembre 2016 cependant instituée en Guinée par la Loi L/2016/038/AN du 28 juillet 2016, le projet d'organisation de la Première édition de la Semaine Nationale de la Citoyenneté et de la Paix avait obtenu l'aval du conseil, même si quelques soucis financiers ont failli le renvoyer aux calendes grecques. Selon le ministre, l'objectif principal de cette initiative est de contribuer à la promotion de la culture citoyenne et de la paix dans notre pays ; de promouvoir des attitudes et comportements citoyens, respectueux des lois de notre pays et du vivre ensemble ; de renforcer la jouissance des droits et libertés des citoyens, tant du côté des citoyens eux-mêmes que de la part de l'Etat et de ses démembrements. Spécifiquement, il s'agit de sensibiliser les populations sur la notion de la culture et l'esprit de la citoyenneté ainsi que de leur participation à la consolidation de la paix; susciter des réflexions sur la responsabilité du citoyen vis-à-vis de sa patrie, mais aussi sur ses droits, ses libertés et ses devoirs et obligations ; susciter des réflexions sur la notion de nation, de solidarité nationale et de la fraternité républicaine ; susciter des réflexions sur les liens entre la culture citoyenne, l'idée de nation et le système démocratique.

www.guineepolitique.com

contact@guineepolitique.com

Le Front national de défense des droits des citoyens dénonce les accords du 12 octobre 2016

écrit par GuineePolitique© | 31 octobre 2016



Quel est le problème ?

«Le conseil de quartier/district soit composé au prorata des résultats obtenus dans les quartiers/districts par les listes de candidatures à l'élection communale ; le Président du conseil de chaque quartier/district soit désigné par



l'entité dont la liste est arrivée en tête dans ledit quartier/district au scrutin communal. A cet effet, les parties au dialogue invitent l'Assemblée nationale à procéder en conséquence à la révision du code électoral lors de la session budgétaire 2016. »

Réunis au sein d'une plateforme *Le front national de défense des droits des citoyens* des partis politiques et des activistes de la société civile ont lancé une pétition pour dénoncer la violation de la loi si toutefois l'assemblée nationale adoptait les modifications soumises par les

signataires desdits accords. Cette pétition cherche avant tout à convaincre les députés de voter contre ces accords. Parmi les promoteurs de cette pétition se trouve en première ligne Faya Millimono du parti d'opposition Bloc Libéral, El hadj Thierno Mamadou Bah, président du parti d'opposition Nouvelle Génération pour le Changement (NGC) ou encore Alpha Ibrahima Silla Bah, député à l'Assemblée nationale.

www.guineepolitique.com

contact@guineepolitique.com

SCAN : « [] un groupe d'individus, pour des intérêts personnels, essaierait de s'approprier de la souveraineté du peuple [] » Faya Millimouno

écrit par GuineePolitique© | 31 octobre 2016



Faya Millimono président du Bloc Libéral (parti d'opposition) sur l'accord politique du 12 octobre 2016



« Dans cet accord, il apparaît premièrement que les partis signataires ont recommandé que les conseils de quartiers et de districts soient composés au prorata des résultats obtenus dans les quartiers et districts par des listes de candidature à l'élection communale. On dit que le président du conseil de chaque quartier et district soit désigné par l'entité dont la liste est arrivée en tête dans ledit quartier ou district. Il est clair qu'une loi qui respecterait cette recommandation sera en contradiction avec notre constitution parce qu'un groupe d'individus, pour des intérêts personnels, essaierait de s'approprier de la souveraineté du peuple. » © [GuinéeNews](#) (22/10/2016)

Lansana Kouyaté président du PEDN (parti d'opposition) sur le rapprochement entre Cellou Dalein et Alpha Condé

« Je suis un citoyen libre qui constate. Et pour cela, je ne parle même pas en tant que chef d'un parti, mais je peux simplement constater que ce ralliement a été trop rapide sinon brusque à tel point que ça donne le tournis à tout le monde » © [Guineeconakry.info](#) (19/10/2016)

Un scan réalisé par Sékou Chérif Diallo

SCAN : « [] je voulais féliciter, le président de la République, le Pr Alpha Condé, pour son engagement personnel à veiller au respect strict des décisions de ce dialogue []» Fodé Oussou Fofana

écrit par GuineePolitique© | 31 octobre 2016



Souleymane Traoré, directeur général du  Fonds d'Entretien Routier (FER)

« Le coût de la réhabilitation du réseau routier de la capitale se chiffre à 220 milliards de francs guinéens alors que pour l'ensemble du pays, il s'élève à mille milliards de nos francs ». Il précise que le réseau routier guinéen est dégradé à 60%» © [Guinéenews](#) (20/10/2016)

Aboubacar Sylla, président de l'UFC, porte-parole de l'opposition



« Il n'y a eu aucune violation de la loi en ce qui concerne ces accords politique. C'est lorsque le code électoral [révisé] va être adopté que les élections locales vont se tenir selon les dispositions de ce code. Donc on ne peut pas parler de violation alors que la loi électorale est en cours de révision » © Visionguinee.info (21/10/2016)

Fodé Oussou Fofana, vice-président de l'UFDG



« Du haut de cette tribune, je voulais féliciter, le président de la République, le Pr Alpha Condé, pour son engagement personnel à veiller au respect strict des décisions de ce dialogue. Je voudrais aussi féliciter le président du cadre de dialogue qui a conduit ce dialogue avec professionnalisme et qui est parvenu aujourd'hui à mettre ensemble les acteurs politiques de notre pays » © ledjely.com (12/10/2016)

Un scan réalisé par Sékou Chérif Diallo

URTELGUI se prononce en faveur d'une indemnisation des médias audiovisuels attaqués pendant les manifestations politiques

écrit par GuineePolitique© | 31 octobre 2016



Les accords politiques du 12 octobre 2016 ont suscité plusieurs réactions. L'Union des radiodiffusions et télévisions libres de Guinée (URTELGUI) se dit également concernée par ces accords.



Dans une déclaration lue par son secrétaire général, Aboubacar Camara, l'URTELGUI souhaite que l'opération d'indemnisation soit élargie aux autres victimes notamment les médias audiovisuels victimes de destruction en 2007 et même en 2013.

Il faut rappeler les accords du 12 octobre 2016 mentionnent la mise en place de fonds d'indemnisation placés sous la tutelle du ministre de l'Administration du territoire et alimentés par « les partenaires financiers et techniques à l'instar des Basket Fund » prévus pour les victimes décédées et handicapées ainsi que pour les victimes de pillages lors des manifestations politiques de 2013.

Le débat autour des élections locales et communales en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 31 octobre 2016



En Guinée, le débat se poursuit autour des élections locales et communales. Selon l'accord conclu entre les leaders politiques, les chefs de districts et de quartiers qui n'ont pas été

renouvelés depuis les années 1980 ne seront plus élus mais nommés en fonction des résultats aux élections communales. Et cette fusion ne fait pas l'unanimité parmi la classe politique et la société civile.

Même si le dialogue inter-guinéen a été cette fois-ci rapide et quasi consensuel parmi les leaders, quelques voix s'élèvent

pour dénoncer un élément de l'accord : la désignation des chefs de quartiers en fonction des résultats aux élections communales. « C'est illégal. Le Code électoral est clair : les articles 90 et 109 précisent que ce sont seuls les citoyens, à la base, qui doivent constituer des listes pour présenter des candidats à ces élections, quartiers et districts », témoigne Sékou Yaya Diallo, membre de la société civile.

Et si les chefs de quartiers sont nommés en fonction de leur étiquette politique, c'est un risque pour la paix sociale, explique Ahmed Sékou Traoré, président de Front citoyen : « Tout ce qu'ils entreprendront dans les quartiers, ça sera sous *label politique*. Et donc, les citoyens qui ne sont pas d'accord, diront "ils nous imposent des choses venant de leurs partis" . Par conséquent, il y aura plus de violence dans les quartiers, dans les familles, dans les ménages, que même dans la rue. »

Pour les partis politiques signataires de l'accord, il ne s'agit que de recommandations. Il reviendra à l'Assemblée nationale de réviser le code électoral afin de légaliser la fusion des élections locales et communales.

[Source: RFI](#)

www.guineepolitique.com

contact@guineepolitique.com

En attente de justice et de réconciliation en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 31 octobre 2016



A l'occasion du 7ème anniversaire du massacre du 28 septembre 2009, une mission internationale de la FIDH conduite par son nouveau président, Dimitris Christopoulos s'est rendue en Guinée pour demander l'organisation du procès du 28 septembre en 2017 et la mise en place d'une Commission vérité, justice et réconciliation, deux mesures très attendues par la population.



28 septembre 2009 avait fait plus de 150 morts et plus d'une centaine de femmes avaient été violées. Plusieurs organisations de défense des droits humains, aux côtés des associations de victimes ont organisé pour la première fois une commémoration au Stade du 28 septembre de Conakry où se sont déroulés les tragiques événements de 2009. **« Pour la première fois nous avons pu honorer sur les lieux même du massacre du 28 septembre 2009 la mémoire de nos parents tués et disparus »** a déclaré Asmaou Diallo, présidente de l'AVIPA. **« C'était un moment symbolique et historique fort que de voir les visages des victimes exposés en ce jour de mémoire »** a-t-elle ajouté.

Nos organisations ont rencontré les autorités judiciaires et politiques guinéennes pour leur rappeler l'urgence et l'importance de clôturer l'instruction judiciaire dans l'affaire du massacre du 28 septembre afin d'envisager la tenue de ce procès attendu en 2017. L'instruction a déjà permis d'inculper 15 personnes dont de hauts responsables politiques et militaires du Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD), la junte militaire au

pouvoir à l'époque des faits. Parmi les inculpés figurent notamment l'ancien président de la junte, Moussa Dadis Camara, son vice-président Mamadouba Toto Camara. Nos organisations, qui sont parties civiles dans cette affaire et accompagnent près de 450 victimes et leurs familles, appellent à l'organisation rapide du procès du 28 septembre.

« Les victimes sont toujours en attente de justice et ce procès doit permettre à la Guinée de passer une étape importante de son histoire caractérisée par la violence politique d'État en mettant un terme à l'impunité des auteurs de ces graves crimes » a déclaré Dimitris Christopoulos, président de la FIDH lors d'une conférence de presse tenue à l'issue de la mission de la FIDH. **« La Guinée doit maintenant décider si elle veut replonger dans son passé récent et plus lointain par un processus de réconciliation nationale dont la justice est une étape indispensable. Mais elle doit également se prononcer sur l'opportunité de mettre en place une Commission vérité, justice et réconciliation, qui serait chargée d'entendre toutes les victimes des violences politiques en Guinée. Il s'agit de prendre en charge le passé pour envisager l'avenir »** a-t-il ajouté.

Au titre de la mémoire, nos organisations ont organisé une exposition et publié un livre intitulés « Guinée : en attente de justice » inaugurés le 28 septembre 2016 en présence des victimes de toutes les répressions politiques en Guinée depuis 1958.

Une publication [FIDH](#) -Tous droits réservés.

www.guineepolitique.com

contact@guineepolitique.com

La société civile se réveille mais pas pour longtemps

écrit par GuineePolitique© | 31 octobre 2016



Le 21 septembre 2016, la convention des acteurs non étatiques de Guinée (CANEG) a organisé un forum pour bavarder sur le dialogue politique inter-guinéen et la consolidation de la paix.

Ce forum s'est tenu dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la paix, à la veille de l'ouverture du dialogue entre les acteurs politiques. Le machin de la société civile guinéenne a placé les débats sous le thème : "Dialogue national, renforcement et pérennisation des acquis démocratiques". Selon le président de l'ONG, Sékou Koureissy Condé, "la société civile s'implique dans le dialogue pour

signifier sa présence et son attachement à la paix dans ce pays''. Pour le ministre de la Citoyenneté et de l'Unité nationale, Gassama Diaby « la société civile doit faire en sorte que le dialogue soit une discussion approfondie et qu'il nous permette de mettre en place des mécanismes qui nous évitent de revenir à chaque fois en arrière ».

[Informations retranscrites par Mame Diallo de Guineenews \(Tous droits réservés\)](#)

www.guineepolitique.com

contact@guineepolitique.com

Dialogue politique inter-guinéens : les débats sont relancés

écrit par GuineePolitique© | 31 octobre 2016





Après la cérémonie d'ouverture, Aboubacar Sylla, porte parole de l'opposition a justifié les raisons de la participation de l'opposition républicaine à la présente

session du dialogue.

Le tête-à-tête Alpha-Cellou aura-t-il pesé dans la balance ? «Non au contraire, c'est parce que nous sommes sortis de ce climat de confrontation de la mouvance et l'opposition. On s'est dit que c'est le moment le mieux indiqué, pour discuter tranquillement autour d'une table... ». Pour le ministre Bouréma Condé « le cadre de dialogue inclusif demeure l'espace approprié pour débattre de toutes les questions préjudicielles, afin de nous permettre de formuler des approches ou stratégies de réponses consensuelles devant mener à l'adhésion et à la compréhension commune ».

[Informations retranscrites par Mame Diallo de Guineenews \(Tous droits réservés\)](#)

www.guineepolitique.com

contact@guineepolitique.com

Tu l l o w s e r e t i r e ,

Hyperdynamics SCS signe sa survie en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 31 octobre 2016



Signature entre la société Hyperdynamics SCS et la Guinée pour un 2^{ème} avenant du contrat de partage d'hydrocarbures



La Direction Générale de l'Office National des Pétroles (ONAP) annonce que Monsieur Diakaria Koulibaly, Directeur Général de l'Office National des Pétroles de la République de Guinée et Monsieur Ray Léonard , Président -Directeur Général de Hyperdynamics Corporation ont signé ce Vendredi 19 Août 2016 un protocole d'entente (PE) concernant les modalités d'une extension d'un (01) an non renouvelable du contrat de partage de production d'hydrocarbures telle qu'amendée (le CPP) jusqu'au 22 Septembre 2017.

Cette entente fait suite au retrait des partenaires Dana Petroleum et Tullow oil du consortium et à la volonté exprimée

par la compagnie SCS Hyperdynamic Corporation de poursuivre le partenariat avec la Guinée dans le domaine de la recherche et de la promotion pétrolière.

Hyperdynamics et l'Autorité Guinéenne conviennent que ce Protocole d'entente n'est pas un document juridiquement contraignant et se sont engagées à négocier par accord mutuel des documents conventionnels pour la période d'extension, au plus tard le 1er septembre 2016, incluant les conditionnalités ci-après :

- Hyperdynamics sera l'Opérateur et détiendra un intérêt de 100 % dans la Concession de Guinée.
- Le Gouvernement de Guinée accordera une extension d'un an pour la période d'Exploration actuelle, jusqu'au 22 septembre 2017.
- Hyperdynamics retiendra une superficie déterminée par accord mutuel équivalente à 23 % de la superficie actuelle de la Concession, rétrocédera la superficie restante dans des conditions de forme géométrique simple tel que prévue par le code pétrolier et s'engagera à forer un (1) puits d'exploration au large des côtes de Guinée, avec une date de commencement des travaux de forage prévue en avril 2017 pour une durée estimée de 42 jours.
- Si le puits n'est pas foré au cours de cette période d'extension d'un (1) an, Hyperdynamics sera redevable envers le Gouvernement de Guinée de la totalité ou du reliquat du budget du forage estimé à Quarante Six Millions de Dollars Américains (USD 46 000 000).
- Hyperdynamics a réaffirmé qu'en raison du retrait du CPP de Tullow et de Dana, le 15 août 2016, la société est obligée de payer toute partie non utilisée du programme de formation en vertu de l'Article 10.3 du CPP, estimée à USD 500 000, et convient de l'administrer conjointement avec l'Office National des Pétroles de

Guinée.

- Le coût global de récupération concernera exclusivement les dépenses effectuées par Hyperdynamics depuis 2009 dans le cadre de la mise œuvre du CPP.

L'Office National des Pétroles (ONAP) et la compagnie SCS Hyperdynamics Corporation se réjouissent de la signature du présent protocole et s'engagent de travailler en synergie pour une meilleure réussite de ce projet dans l'intérêt majeur des parties.

Source : Cellule de Communication du Gouvernement

Rappel

Depuis 2007, la Guinée exige la révision de la convention de partage d'hydrocarbures qu'elle a signée avec Hyperdynamics, estimant ses intérêts lésés. Une commission interministérielle chargée de réviser le contrat avait jugé « inconcevable » l'octroi de toute la superficie offshore du pays à une seule société. Elle avait, par ailleurs, indiqué dans son rapport que le recouvrement des coûts pétroliers et le partage de la production, prévus à l'article 1.7, était inacceptable.

Cette disposition prévoyait 10% de royalties à payer au Gouvernement et une part maximale de 75% de la production était donnée à l'entrepreneur au motif de récupérer les dépenses pétrolières.

Selon des informations rapportées par l'agence *Reuters* en mars 2014, la Guinée s'est engagée à examiner les droits accordés à la société américaine Hyperdynamics, qui détient 37 % sur un ensemble de permis couvrant 25 000 kilomètres au large du pays d'Afrique de l'Ouest – le seul d'ailleurs dans lequel cette entreprise est active.

Selon la même source, Hyperdynamics, qui compte parmi ses partenaires en guinée le britannique Tullow Oil, est sous le coup d'une enquête du ministère de la Justice américain

(Department of Justice) et de la Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme de la Bourse de New-York, à propos des conditions d'obtention et du maintien de sa concession en Guinée.

Dans un courrier en date du 15 août 2016 et présenté aux officiels guinéens lors de la réunion du pacte des actionnaires qui a eu lieu à Conakry le 17 août dernier, la britannique Tullow (détenant 40% des actions) s'est retirée du consortium composé de l'américaine Hyperdynamics et de la sud coréenne Dana Petroleum pour l'exploitation de l'offshore guinéen sur une superficie de 18750 kilomètres carrés au large de la côte africaine.

www.guineepolitique.com

contact@guineepolitique.com